

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 169**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME SANDRA DALBIN / M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demandes de garantie d'emprunt formulées par l'OPH 13 Habitat.  
Opérations : cinq opérations de logement social situées sur Aubagne, Eyguières,  
Marseille, Peypin et le Département.

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

L'O.P.H. 13 HABITAT sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour cinq demandes de garantie d'emprunt pour un montant total de 41 458 954,00 €.

Celles-ci représentent 100% des prêts d'un montant total de 41 458 954,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A., réhabilitation/travaux pour relocations).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de l'O.P.H 13 HABITAT auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 623 884 463,85 €.

Cet encours représente 58,40% de l'encours garanti des organismes HLM et 53,78% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL